

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	35
Présents	25
Votants par procuration	4
Absents	10
Total des votes	29

9. Autres domaines de compétence  
9.1 Autres domaines de compétences des communes

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du treize septembre deux mille vingt-deux, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. AUBE, M. BEAUDOUIN, M. BERNARD, M. BIERRY, M. BOISSY, M. BURET, Mme CABOT S, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme DUVAL, Mme GAUTIER, Mme HAKI, M. LEFRANCOIS, Mme LOPES DUARTE, Mme LOUVEL, Mme MONLON, Mme QUESNEY, Mme RETUREAU, Mme ROSA, Mme RUBETTI, M. TIMON, M. VOLLAIS, M. VOSNIER.

Secrétaire de séance : M. VOSNIER

Absent(s) excusé(s) : Mme CABOT B, M. DEPLANQUES, Mme JEAMMET, M. LEROUX, Mme WACRENIER

Absent(s) : Mme KOUZIAEFF, M. LETELLIER, M. MARE, M. MAUVIEUX, Mme VANNIER

Procurations : Mme CABOT B à M. VOSNIER, Mme JEAMMET à Mme MONLON, M. LEROUX à M. TIMON, Mme WACRENIER à Mme HAKI

### 72-2022 Dotation Politique de la Ville 2022

Depuis quatre décennies, tous les gouvernements se sont efforcés d'imaginer et d'appliquer des réponses dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la politique de la ville.

Dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, Pont-Audemer, au titre des territoires prioritaires que sont les quartiers Europe et Passerelle, a développé de 2007 à 2014, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, puis le nouveau Contrat de Ville de 2015 à 2020, puis le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés, prorogeant le Contrat de Ville sur 2020 à 2022. L'enjeu de la Politique de la Ville, à Pont-Audemer, est d'apporter une réponse aux difficultés rencontrées par les habitants des quartiers Europe et Passerelle.

Depuis 2019, la Ville de Pont-Audemer est éligible à la Dotation Politique de la Ville.

En complément des différents contrats, conventions et partenariats de la politique de la ville, et particulièrement en cohérence avec les projets d'aménagement au titre du Renouveau Urbain défini avec l'ANRU, pour l'année 2022, la municipalité soumet au Conseil Municipal le nouveau

Accusé de réception en préfecture  
N°2022-292021-1072-010  
Date de télétransmission : 27/09/2022  
Date de réception préfecture : 27/09/2022

projet Dotation Politique de la Ville : « Améliorer la qualité de vie des habitants des secteurs prioritaires par des actions de proximité ».

Le projet de fonctionnement 2022 a pour objet d'asseoir la construction du Service de Médiation de Proximité au travers le déploiement d'une ingénierie pour l'animation du projet de médiation et la gestion de l'équipe ; la mise en place de formation au processus et aux techniques de médiation sociale et à la gestion des informations (recensement, traitement, transmission...) pour un service de qualité et au travers le développement d'une communication adaptée tant aux partenaires qu'aux habitants.

Il sera financé de la façon suivante :

Opération	Fonctionnement HT	DPV 2022 (40,70%)	Autres financements	Ville de Pont-Audemer
Animer le Service de Médiation de Proximité	144 840€	27 497€	84 500€	32 843€

Le projet d'investissement 2022 a pour objet :

- d'asseoir la construction du Service de Médiation de Proximité en le dotant d'équipements nécessaires à son lancement (outils numériques et véhicule),
- de réhabiliter les lieux d'accueil du public (écoles des quartiers prioritaires, centre social),
- d'intervenir sur l'esthétique de l'espace public, autour du projet ANRU, pour la rénovation complète du mobilier urbain sur Europe et Passerelle,
- de rénover et créer des aires de jeux qualitatives, dans une dynamique participative, adaptées aux besoins de la population (aire pour les 2-6 ans et pour les 6-12 ans).

Il sera financé de la façon suivante :

Opération	Investissement HT	DPV 2022 (80%)	Ville de Pont-Audemer (20%)
Mettre en œuvre le Service de Médiation de Proximité	33 480,10€	26 784,08€	6 696,02€
Réhabilitation de équipements scolaires et d'animation	20 810€	11 200€	9 610€
Rénovation du Mobilier Urbain	58 953,69€	47 162,95€	11 790,74€
Réhabilitation participative des aires de jeux	103 437,25€	82 749,98€	20 687,27€
<b>TOTAL</b>	<b>216 681€</b>	<b>167 897€</b>	<b>48 784€</b>

*Aussi, et au regard de ce qui précède,*

VU la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014

VU la loi n°2020-1721 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022, maintient les crédits de la Dotation Politique de la Ville à niveau,

**Considérant** le courrier d'information du Préfet de l'Eure en date du 08 février 2022, relatif à l'éligibilité de la Ville de Pont-Audemer à la Dotation Politique de la ville 2022,

**Considérant** la ville de Pont-Audemer comme porteuse du Contrat de Ville 2015-2022, dans le cadre de son action auprès des populations des quartiers définis comme prioritaires au titre de la politique de la ville, les quartiers Europe et Passerelle,

*Le Conseil Municipal  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
Décide,*

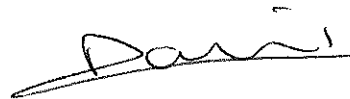
- **D'APPROUVER** le projet et le plan de financement prévisionnel de la Dotation Politique de la Ville 2022,
- **D'AUTORISER** le Maire à demander à l'Etat les subventions de fonctionnement et d'investissement au titre de la DPV 2022,
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait à PONT-AUDEMER, le 19 septembre 2022

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture d'Evreux



Alexis DARMOIS

